



Communauté de Communes
Thiers Dore et Montagne

47 avenue du Général de Gaulle
63300 THIERS
04 73 53 24 71
contact@cctdm.fr

Présent.e.s : Tony BERNARD, Abdelhraman MEFTAH, Michel GONIN, Christiane SAMSON, Serge PERCHE, Bernard GARCIA, Pierre ROZE, Jean-François DELAIRE, Daniel BERTHUCAT, Jean-Pierre DUBOST, Ludovic COMBE, Martine MUÑOZ, Marie-Noëlle BONNARD

Absents excusés : Olivier CHAMBON, Bernard VIGNAUD, Claude NOWOTNY, Philippe OSSEDAT Claude GOUILLON-CHENOT

Maires présents : Bernard LORTON, Thomas BARNERIAS

1) PRESENTATION D'UNE VIDEO DE PRESENTATION DE Thiers Dore et Montagne (TDM)

2) TERRITOIRES D'INDUSTRIE (D)

Annexe : dossier de presse pour la présentation de l'initiative « Territoires d'industrie », le document de synthèse (« Foire aux questions »).

124 Territoires d'industrie, dont le bassin thiernois regroupé dans un même périmètre avec le bassin issoirien, le bassin ambertois, la Communauté de Communes Entre Dore et Allier ..., ont été identifiés par l'Etat avec les Régions. Il est prévu que ces Territoires d'industrie bénéficient d'un accompagnement personnalisé. Dans ce cadre, le Gouvernement mettrait en place un « panier de services », 17 mesures dont ils pourront se saisir pour développer ou renforcer leurs projets de territoire, afin de répondre à 4 enjeux majeurs recensés : recruter, innover, attirer des projets et simplifier les procédures administratives.

L'initiative fait l'objet d'un pilotage décentralisé, par les Conseils régionaux, par les intercommunalités avec les industriels. ☐

Sur un modèle similaire à « Action Cœur de Ville » des conventions (portant sur la période 2019-2022) doivent être signées, d'ici à la fin du premier semestre 2019, avec les intercommunalités des bassins industriels retenus par les services de l'Etat.

Au niveau territorial, des binômes élus-industriels, représentant leur Territoire d'industrie et mobilisés dans le cadre d'une instance locale de pilotage et de suivi du projet, doivent être

désignés. Le binôme élu-industriel a la charge d'identifier les enjeux prioritaires et d'identifier des projets développement industriel du territoire.

A noter, qu'il est prévu l'organisation d'un Conseil National de l'Industrie (CNI) décentralisé, le 5 mars prochain à Lyon. Les 124 Territoires d'industrie seraient conviés à ce CNI.

Il est proposé au Bureau Communautaire de :

- **Désigner** le Président ou son représentant pour assurer le pilotage pour l'intercommunalité du dispositif Territoire d'industrie.

3) PREPARATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

- Il est rappelé la tenue de la réunion, non publique, qui précèdera le Conseil Communautaire du soir même. Il s'agit d'une réflexion à la fois sur la traduction opérationnelle de l'étude sur la mobilité et la mise en place possible du Versement Transport (VT).
- Une délibération a été ajoutée afin de créer un emploi d'ETAPS 2^{ème} classe afin d'accueillir le pilote du projet Piscine intercommunale.
- Election d'un vice-Président :

Tony BERNARD explique la nécessité d'élire un Vice-Président suite à la démission de Philippe OSSEDAT.

Concernant les représentations extérieures, le remplacement de Philippe OSSEDAT attendra un prochain Conseil Communautaire. Cependant, Tony BERNARD remplacera Philippe OSSEDAT au Conseil de surveillance.

4) FONDS DE CONCOURS : *report*

5) CONSEIL DE DEVELOPPEMENT : *report*

6) VISITE MADAME LA PREFETE 12 JUIN 2019 : *report*

7) REGLEMENT INTERIEUR : *report*